Conseils sur fac a choisir / Changement de fac

Par **Jlu**, le **25/06/2015** à **06:36**

Bonjour, j'intègre l'an prochain un Master 1 Carrières Judiciaires et Sciences Criminelles à Nantes ou Poitiers.
Je ne connais pas vraiment ces facs (ni ces villes ^^)
Pourriez vous me donner vos avis sur ces universités et les possibles changements de fac après le M1.
En effet au niveau du programme celui de Nantes m'a l'air plus "abordable" notamment par rapport aux matières étudiées au cours de ma licence. Par exemple je n'ai quasiment pas fais d'anglais alors que dans le M1 de Poitiers il s'agit d'une matière obligatoire. Ne connaissant pas le niveau exigé, j'ai peur de très vite me perdre. Au contraire celui de Nantes ne prévoit l'anglais qu'en enseignement facultatif. Bien que ce ne soit pas une matière déterminante, ayant déjà certains "retards" je crains de n'être encore plus pénalisé.
Pourriez vous me conseiller sachant que le Master 2 de Nantes ne m'a vraiment pas l'air intéressant contrairement à celui de Poitiers (d'où ma question sur le changement de fac au cours du master).
Merci =)

Par **Dragon**, le **25/06/2015** à **20:04**

Bonsoir,

tu sembles accorder beaucoup d'importance à l'anglais et je trouve ça un peu dommage de choisir une fac de DROIT en fonction de l'anglais.. Surtout qu'il n'a jamais un coef très important..

Fais plutôt ton choix en fonction des M1 et M2 présentés et qui sont susceptibles de te plaire ; de la ville, la vie étudiante etc..

Par **Jlu**, le **25/06/2015** à **20:25**

Bonjour,

Oui je comprend mais sachant que pendant les vacances je tente déjà un stage intensif ne serait-ce que pour l'amélioration de mon niveau d'anglais, le fait de n'avoir aucune notion d'anglais juridique peut être assez pénalisant non?

Pourrais-tu m'en dire plus sur l'exigence des chargés de TD dans ces matières?
De plus, j'ai pu constaté que les enseignements dispensés au cours de ma licence ne semblent pas "complets" au vu des programmes de licence que j'ai consulté en France Métropolitaine.
Par exemple je n'ai fais qu'un semestre de droit pénal & procédure pénale pas vraiment détaillés et sans TD ! Me dirigeant vers un M1 Sciences Criminelles j'ai quelques appréhensions.
En conséquence, je vise simplement une fac où l'enseignement m'a l'air assez similaire pour ne pas être perdu.
La démarche n'est pas la bonne selon toi?

Par **Herodote**, le **25/06/2015** à **20:58**

L'anglais a une place importante dans la sélection des bons M2. Même si l'anglais n'y aura pas une place centrale (cela dépend du M2), c'est un facteur de sélection parmi d'autres, et l'un des plus importants.

Il me semble que choisir de ne pas suivre de cours d'anglais, revient à se pénaliser dans la suite de ses études. Le niveau d'anglais à la fac est très faible (hormis dans les cursus formés autour de la langue), et il est donc relativement facile d'obtenir des notes correctes si l'on s'investit, et même si l'on n'a pas un très bon niveau à l'origine.

Il devient de plus en plus difficile de se passer de l'anglais en droit, même dans des matières franco-françaises (droit public, droit pénal...), donc je pense qu'il vaut mieux avoir suivi un cours d'anglais, et d'avoir eu une note moyenne, que de ne pas avoir suivi de cours d'anglais.

Par **Jlu**, le **25/06/2015** à **23:53**

Merci pour vos réponses.

Mon projet initial était d'intégrer un master 1 Droit pénal a Nantes (où l'anglais n'est pas obligatoire) mais en parallèle suivre une formation tout au long de l'année pour me permettre d'acquérir un niveau d'anglais sans le stress de la notation finale ou continue.
Puis, candidater pour un M2 a Poitiers (qui me semble plus adapté a mon projet) ou Bordeaux. Mais effectivement je ne savais pas que l'anglais occupait une place importante aux sélections de M2.

Par **Jlu**, le **26/06/2015** à **16:37**

Des étudiants de Poitiers pourraient-ils me donner leurs avis sur le niveau exigé en langue étrangère?

Copyright © 2024 Juristudiant.com - Tous droits réservés